

Séance publique du 21 juin 2005

Délibération n° 2005-2710

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Chassieu

objet : **Place Franklin Roosevelt - Rue de la République - Aménagement - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre à la suite d'une procédure de concours restreint**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Espaces publics

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 mai 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2003-1368 en date du 22 septembre 2003, le conseil de Communauté a autorisé le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place Franklin Roosevelt et de la rue de la République à Chassieu.

Conformément à l'article 53 du code des marchés publics, après examen des prestations sur la base des critères énoncés dans l'avis d'appel public à la concurrence, le jury réuni pour avis en séance le 8 avril 2005, a classé les offres de la façon suivante :

- atelier d'architecte Bruno Dumetier,
- Olivier Poëtte,
- Laverne/Saunier,
- Yes/Coplan.

La personne responsable du marché a désigné lauréat le concurrent suivant : atelier d'architecte Bruno Dumetier et conformément à l'article 70 du code des marchés publics a négocié avec lui.

A l'issue de ces négociations, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise atelier d'architecte Bruno Dumetier, pour un montant de 624 103,72 € TTC.

La personne responsable du marché a décidé, en date du 8 avril 2005, sur proposition du jury, d'allouer une prime d'un montant de 15 000 € TTC aux concurrents suivants :

- atelier d'architecte Bruno Dumetier,
- Olivier Poëtte,
- Laverne/Saunier,
- Yes/Coplan.

Pour le candidat attributaire, la rémunération du marché de maîtrise d'œuvre tiendra compte de la prime reçue.

Le présent rapport concerne l'attribution du marché et l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Attribue le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place Franklin Roosevelt et de la rue de la République à Chassieu à l'entreprise atelier d'architecte Bruno Dumetier, pour un montant de 624 103,72 € TTC.

2° - Autorise :

a) - monsieur le président à signer le marché de maîtrise d'œuvre ainsi que tous les actes contractuels afférents,

b) - le paiement, conformément à la décision de la personne responsable du marché, d'une prime d'un montant de 15 000 € TTC à chacun des quatre concurrents.

3° - Les dépenses correspondant au marché de maîtrise d'œuvre seront imputées sur l'autorisation de programme individualisée le 22 septembre 2003 pour un montant total de 1 100 000 €, payés sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2005 et suivants - compte 231 510 - fonction 824 - opération n° 0669.

4° - Les dépenses correspondant aux primes seront imputées sur le budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 671 800 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,